

Procès-verbal
Réunion du conseil d'établissement
École Cœur-Immaculé-de-Marie
1845, boul. Desmarchais
Date : 27 octobre 2015
Heure :19h00

Membres présents :

Représentants des parents

- Mme Lucie Marcotte
- Mme Claudine Benoit
- Mme Andrea Whiteway
- Mme Stéphanie Gendron
-

Représentantes des enseignants

- Mme Dina Sergerie
- Mme Anny Juby
- Mme Ève Ayotte

Direction

- Mme Marie-Nancy Rivière
- Mme Isabelle Gaigeard

Représentante du service de garde

- Mme Martine Keranguyader

Représentante du personnel de soutien

-

Représentants de la communauté

- Mme Julie Rainville
-

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum.

Début de la réunion à ___19h02.

Il y a quorum

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Stéphanie Gendron l'adoption de l'ordre du jour. Appuyé par Mme Dina Sergerie.

Adopté à l'unanimité

3. Présentation de la nouvelle directrice d'école.

Mme Gaigeard se présente au CÉ. Le CÉ lui souhaite la bienvenue.

4. Définition du calendrier des prochaines réunions

Le mercredi semble être une journée favorable pour la majorité des membres du CÉ.

Mme Dina Sergerie s'informe à savoir s'il est possible de changer l'heure à 18h30. Mme Marcotte partage que c'est parfois difficile pour elle. Nous nous entendons que nous allons l'essayer et faire preuve de souplesse.

Dans une suite logique des réunions du personnel, la 3^e semaine du mois serait le moment opportun pour les réunions du CÉ.

Mercredi 25 novembre

Mercredi, 16 décembre

Mercredi, 20 janvier

Mercredi, 23 mars

Mercredi, 20 avril

Mercredi, 18 mai (à confirmer)

Juin : lorsque les budgets seront disponibles.

5. Adoption du PV du 29 septembre 2015

Mme Dina relève une faute de frappe (formations) à la dernière page.

Mme Gaigeard demande que des lignes de signatures soient ajoutées pour les prochains procès-verbaux.

Il est proposé par Mme Claudine Benoit l'adoption du procès-verbal du 29 septembre 2015. Appuyée par Mme Dina Sergerie.

6. Règles de régie interne : discussion et adoption

Le document est tiré de la loi. Il y a confusion au point 1.9. La direction vérifiera. Il faut aussi ajouter un point au sujet du vote par internet.

Le point sera révisé et inscrit à l'ordre du jour du prochain CÉ.

7. Pour approuver

a) Budget Pro forma

Mme Rivière présente le budget Pro-forma.

Quelques informations : Il y a 28 postes d'enseignants (incluant les spécialistes). Il y a un écart car il y a un poste de TES qui n'a jamais existé, mais les contributions ont été retenues. C'est ce qui explique le chiffre négatif de 3 446\$. Ce sera corrigé par la commission scolaire.

Il est proposé par Mme Anny Juby l'adoption du budget Pro forma. Appuyée par Mme Lucie Marcotte. Adopté à l'unanimité.

b) Budget d'émulation pour les classes

Mme Rivière explique ce qu'est un budget d'émulation. Normalement, c'est un budget de 10\$ par enfant pour permettre aux enseignants de récompenser les élèves (par exemple : collants, activités spéciales, dîners de classe, etc.)

Mme Rivière présente le document Surplus et Déficits 2014-2015 pour permettre au CÉ de comprendre les montants disponibles pour le budget d'émulation.

Il y a 336 élèves cette année. Donc 3360\$ + le budget pour les spécialistes (20x10x5 = 1000\$) + les orthopédagogues (600\$). Il manquerait environ 500\$, montant qui sera comblé par la campagne de financement qui aura lieu pendant l'hiver.

Il est proposé par Mme Martine Keranguyader l'adoption de ce budget. Appuyée par Mme Claudine Benoit. Approuvé à l'unanimité.

8. Pour adopter

9. Pour être proposé

a. Activités parascolaires

Nous aurons environ 2000\$ de la Caisse Populaire. Le reste viendra du fonds 1 et/ou du fonds 7.

Mme Gaigeard présente les activités proposées. Le début des activités serait en janvier.

Il est proposé par Mme Stéphanie Gendron d'utiliser les fonds 1 et 7 pour les activités parascolaires. Appuyée par Mme Andrea Whiteway.

10. Informations

a. Mot de la direction.

Mme Gaigeard est en poste depuis une semaine. Ça va bien!
Il y a grève demain et jeudi.

b. Mot de la présidente

Rien à signaler.

c. Mot du personnel

Il y a grève des enseignants demain.

d. Mot du service de garde

Mme Martine Keranguyader se questionne au sujet des élections du 9 novembre. Mme Gaigeard n'a pas reçu d'appel. Si jamais il y a des élections et que le vote se passe à l'école, la loi prévoit la fermeture d'école. L'information sera communiquée aux parents dans les meilleurs délais.

Mme Martine Keranguyader demande les suites de la mise sur pied du comité des usagers du service de garde. Mme Martine Keranguyader rappelle que la demande d'une création d'un comité doit venir de CÉ. Ceci a été fait l'année dernière. Mme Gaigeard a les noms des personnes intéressées.

Il y a des activités qui commenceront sous peu. Bain Émard, activités du mercredi, tennis qui commencera sous peu (6 éducateurs sont intéressés à participer avec leur groupe).

Mme Lucie Marcotte demande à quelle fréquence le code d'accès de la porte est changé. Ça fait plus d'un an que c'est fait. Mme Martine Keranguyader partage que c'est difficile de changer le code, et qu'avec l'installation de la caméra et de la personne assignée à l'accueil, la sécurité est meilleure.

e. Mot de l'OPP

Pas de nouvelles. Mme Gaigeard relancera les membres de l'OPP.

f. Mot du CPR et du CPP

Pas de nouvelles

g. Mot de la communauté.

Mme Julie Rainville invite les membres du CÉ au rendez-vous du quartier qui aura lieu le 11 novembre, 18h, à la maison de la culture Marie-Uguy.

Mme Julie Rainville partage une mobilisation pour revendiquer des investissements pour l'éducation.

Mme Julie Rainville rappelle qu'il y a beaucoup d'organismes communautaires qui sont prêts à faire des partenariats. Elle invite le CÉ à consulter le site web www.concertationspe.qc.ca pour une liste des organismes.

11. Varia

Mme Claudine Benoit demande si l'école participe aux chaînes humaines. Le personnel rappelle que ça doit venir des parents. Mme Marcotte invite les parents intéressés à prendre en charge ce projet.

12. Levée de la séance

21h01

Isabelle Gaigeard
Directrice par interim

Lucie Marcotte
Présidente